

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article880>



Réunion du 27 juin 2009

- Recherche - Comité de direction des Ruvres complètes -

Date de mise en ligne : lundi 26 septembre 2011

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Présents : C. Dornier, J. Ehrard, R. Minuti, A. Postigliola, P. Réat, C. Verdier, C. Volpilhac-Augier.

Excusé : C. P. Courtney

Contrats d'édition

Le comité de direction, lors de sa dernière réunion (31 janvier 2009), avait accepté la proposition d'une coédition ENS-Editions et Classiques Garnier, et avait donné mandat aux directeurs de l'édition pour mener les négociations et lui soumettre des projets de contrats.

Les rencontres nécessaires ont eu lieu (C. Blum, directeur de Classiques Garnier, est venu à Lyon ; une réunion tripartite a été organisée avec O. Faron, directeur de l'ENS-LSH, P. Réat et C. Volpilhac-Augier, ainsi qu'avec Denise Pierrot, responsable d'ENS-Éditions) ; des projets de contrat ont été établis avec les conseils d'ENS-Editions (représentées par Denise Pierrot) et du service juridique de l'ENS ; ils ont été transmis aux membres du Comité de direction qui ont été invités à exprimer leurs remarques.

C. Volpilhac-Augier signale au passage, avant que s'ouvre la discussion, qu'A. Brown a émis de vives critiques sur la décision de traiter avec Classiques Garnier, et demandé une réunion du Conseil scientifique pour en traiter ; lui ayant été répondu que la question relevait du seul Conseil d'administration, il a donné sa démission du Conseil scientifique (il avait cessé d'adhérer à la Société Montesquieu depuis plusieurs années).

Des retards dans l'échange des points de vue avec C. Blum n'ont pas permis jusqu'à présent de donner une forme absolument définitive aux contrats.

Aucune objection de fond n'est soulevée. Une question centrale retient pourtant l'attention du Comité de direction et suscite la discussion : la Société Montesquieu contractera-t-elle uniquement avec ENS-Editions ou avec les deux éditeurs ? J. Ehrard se déclare favorable à la première solution, qui offre à ses yeux le mérite de la simplicité. C. Verdier fait valoir que dans des cas semblables l'usage veut que l'on contracte avec chacun des coéditeurs, aucun des deux n'étant ainsi privilégié par rapport à l'autre. La Société Montesquieu y a avantage, profitant à la fois de la base institutionnelle solide de l'ENS et des capacités de diffusion de Classiques Garnier. Les membres du Comité de direction partagent ce point de vue, auquel se rallie volontiers J. Ehrard. Les contrats seront donc établis entre la Société Montesquieu d'une part, ENS-Éditions et Classiques Garnier de l'autre.

Il est rappelé que l'édition électronique prévue par Classiques-Garnier électronique (ex-Champion électronique) est celle des images du volume imprimé (en pdf).

Des contrats liant la Société Montesquieu avec les responsables de volumes et les collaborateurs devront établir clairement les droits et les devoirs de ces derniers.

Avancement de l'édition

â€" *Défense de l'Esprit des lois* (t. 7, responsable P. Réat). Le texte de ce volume, dont la publication est prévue pour la fin 2009 ou le début 2010, a trouvé en G. Imbruglia, professeur à l'Institut oriental de Naples, un lecteur attentif, exigeant et rapide, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. La décision prise par le comité permet de les remettre immédiatement à ENS Éditions. C. Volpilhac-Augier envisage que l'ENS-LSH organise une manifestation

(journée d'étude ou petit colloque) à l'occasion de cette publication au printemps 2010 (manifestation à laquelle la Société Montesquieu sera naturellement associée).

â€" *Voyages* (t. 10, responsable J. Ehrard). Le texte a été remis en mars à C. Verdier. Il est en cours de relecture à Lyon. Publication prévue : décembre 2010.

â€" *Extraits et notes de lecture II* (t. 17, responsable R. Minuti, publication prévue, décembre 2011). Une réunion de travail a eu lieu à Florence en mars 2009, avec la quasi-totalité des membres de l'équipe, et a permis de faire avancer considérablement les choses. R. Minuti fait état de difficultés ponctuelles (identification des sources de certaines notes de lecture). Les textes devront être rendus à R. Minuti fin 2009, et transmis à Lyon au cours de l'année 2010.

â€" *Correspondance II- IV* (t. 19-21, responsable C. Volpilhac-Auger, publication prévue décembre 2011 pour le tome 19). L'ensemble du corpus manuscrit a été à peu près intégralement reconstitué par C. Verdier, dont le travail a été également facilité par la numérisation en cours à la bibliothèque de Bordeaux. C. Verdier travaille aussi à la transcription, qui devrait être intégralement achevée au début de l'année 2010. L'annotation a commencé depuis plusieurs mois (N. Plavinskaia, C. Courtney, F. Cadilhon, C. Volpilhac-Auger [depuis la réunion, Jens Häselser a accepté d'y participer]). Une réunion de travail aura lieu à Bordeaux en octobre 2009. Le problème de la subdivision reste délicat : le premier tome fait référence à la publication d'un tome IV ; si tel doit être le cas, le tome II devra s'arrêter à la fin de 1748, donc être relativement mince (autour de 400 pages).

â€" *Pensées I-II* (t. 14-15, responsable C. Dornier, publication prévue décembre 2012). L'édition des *Pensées* pose plusieurs questions très délicates.

* **Rapports entre la Société Montesquieu et le projet Montédite.** La présentation de ce projet en ligne omet de faire état des droits de la Société Montesquieu comme auteur collectif des *Ruvres complètes*, donc des *Pensées*, dont la réalisation se fait à son initiative et sous sa responsabilité ; elle passe également sous silence le financement par l'UMR 5037 de la quasi-totalité du travail scientifique (missions, microfilms, réunions, relecture par une secrétaire d'édition) qui a rendu possible la transcription. L'ensemble, qui se présente comme une « prépublication » de l'édition des *Pensées* dans le cadre des *Ruvres complètes*, n'a cependant pas été soumis à l'expertise scientifique des directeurs de l'édition.

Il apparaît en outre, par les réponses qu'apporte C. Dornier aux questions qui lui sont posées à ce propos (et à celles qu'avaient déjà posées les directeurs de l'édition lors d'un échange de correspondance antérieur), que les rapports normaux entre la Société Montesquieu et le responsable d'un volume des *Ruvres complètes* se trouvent renversés, puisque la responsable de l'édition des *Pensées* s'institue propriétaire du texte par l'intermédiaire de l'édition électronique et propose ensuite à la Société Montesquieu de lui céder ses « droits ». P. Réat exprime sa stupéfaction devant un pareil renversement des rôles, en contradiction avec les droits de la Société Montesquieu, la réalité du travail effectué et la pratique antérieure de tous les responsables de volumes.

C. Dornier s'engageant à régulariser tout cela, le Comité de direction, dans l'intérêt même du projet Montédite, qui constitue une valorisation intéressante du travail de transcription, décide qu'après accord avec les éditeurs pressentis pour la continuation des *Ruvres complètes*, un contrat sera établi à l'initiative de la Société Montesquieu qui définira les conditions de cession de la transcription aux Presses universitaires de Caen pour le projet Montédite (et éventuellement à d'autres partenaires intéressés, notamment pour une traduction en anglais des *Pensées*). La présentation du projet en ligne devra être revue en conséquence.

* **Annotation.** À plusieurs reprises C. Dornier a distribué au Comité de direction des spécimens d'annotation

(annotations incomplètes pour des séries souvent discontinues). Les directeurs de l'édition lui ont transmis leurs remarques, mais constatent que des problèmes demeurent sur le fond et que la direction des *Pensées* doit faire l'objet d'un travail beaucoup plus approfondi et suivi. Sur la suggestion de C. Verdier, C. Dornier s'engage à rendre prochainement un spécimen complet et voulu définitif d'un ensemble continu et important d'articles des *Pensées*, avec le texte correspondant [ce travail, correspondant à l'établissement du texte et à l'annotation des articles n° 1-100, a été remis en septembre 2009, et les directeurs ont transmis à C. Dornier leurs remarques et corrections sur l'ensemble comme sur le détail de la transcription et de l'annotation].